

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11097 Numéro SIREN : 413 157 306 Nom ou dénomination : MINELLI SAS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt 3661



20210036612020

DATE DEPOT : 12/01/2021

N° DE DEPOT : 3661

N° GESTION : 1997B11097

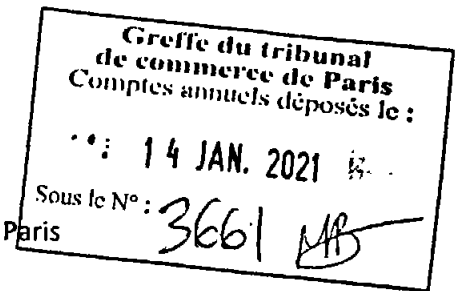
N° SIREN : 413157306

DENOMINATION : MINELLI SAS

ADRESSE : 28 avenue de Flandre 75019 Paris

MILLESIME : 2020

MINELLI SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 70.221.27,24 euros
Siège social : 28 avenue de Flandre – 75019 Paris
413 157 306 RCS PARIS



EXTRAIT DU

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Le dix-sept décembre,
A 15h30
Au 27/29 quai de la Seine – 75019 Paris

[.....]

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : (21 424 451,15) €

au compte « report à nouveau » s'élevant à : (9 162 679,25) €

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à : (30 587 430,40) €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

[.....]



Le Président,
Madame Armelle GRIVEAUX



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

NOTE CONFORME
A L'ORIGINAL

Minelli S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020
Minelli S.A.S.
28 avenue de Flandre 75019 Paris
Ce rapport contient 33 pages
Référence : HC-204-007

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

Siège social : 28 avenue de Flandre 75019 Paris
Capital social : € 70 221 271

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Minelli S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Minelli S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie du Groupe au 31 août 2020 ainsi que le contexte dans lequel les comptes sociaux ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, les notes 5 « Dépréciation d'actifs immobilisés » et 10 « Stocks » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 9 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

- Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir
- l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Signature numérique
de Hervé Chopin
Date: 2020.12.13
18:44:20 +01'00'

Hervé Chopin
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 647 710	1 793 471	854 239	550 212
Fonds commercial	34 885 309	17 833 000	17 052 309	26 948 939
Autres immobilisations incorporelles	971 525		971 525	
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles	38 504 544	19 626 471	18 878 073	27 499 151
Terrains				
Constructions	24 314 575	20 323 647	3 990 928	4 849 241
Installations techniques, matériel	75 695	75 695		
Autres immobilisations corporelles	11 007 957	9 797 352	1 210 605	1 254 889
Immobilisations en cours	641 004		641 004	693 485
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	36 039 232	30 196 694	5 842 538	6 797 615
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	905 467	281 000	624 467	614 467
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				3 040
Autres immobilisations financières	3 006 295		3 006 295	2 961 434
TOTAL immobilisations financières	3 911 915	281 000	3 630 915	3 579 095
Total Actif Immobilisé (II)	78 455 690	50 104 165	28 351 525	37 875 860
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 752 196	3 039 920	27 712 276	28 611 789
TOTAL Stock	30 752 196	3 039 920	27 712 276	28 611 789
Avances et acomptes versés sur commandes	181 127		181 127	3 343
Clients et comptes rattachés	4 723 514	272 403	4 451 110	6 623 546
Autres créances	7 755 052	1 744 497	6 010 554	11 189 865
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	12 478 565	2 016 901	10 461 665	17 813 411
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	1 970 982		1 970 982	3 902 690
TOTAL Disponibilités	1 970 982		1 970 982	3 902 690
Charges constatées d'avance	1 951 388		1 951 388	2 372 451
TOTAL Actif circulant (III)	47 334 258	5 056 820	42 277 438	52 703 683
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	125 789 948	55 160 985	70 628 963	90 579 543

Bilan passif

BILAN-PASSIF		
	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 70 221 271)	70 221 271	28 461 441
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	173 805	173 805
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	2 355 643	2 355 643
Report à nouveau	-9 162 679	-7 189 864
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-21 424 451	-1 972 815
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	585 397	524 879
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	42 748 986	22 353 089
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	586 893	813 581
Provisions pour charges	360 608	427 534
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	947 501	1 241 115
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	7 221	38 184 479
TOTAL Dettes financières	7 221	38 184 479
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 834 251	19 031 485
Dettes fiscales et sociales	6 020 448	5 301 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 424 503	832 965
Autres dettes	2 646 053	3 623 500
TOTAL Dettes d'exploitation	26 925 255	28 789 394
Produits constatés d'avance		11 468
TOTAL DETTES (IV)	26 932 476	66 985 340
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	70 628 963	90 579 543

Compte de résultat

Compte de résultat			Exercice N		Exercice N-1	
			France	Exportation		Total
Ventes de marchandises			81 942 650	2 978 210	84 920 860	113 401 667
Production vendue biens						
Production vendue services			388 110	11 466	399 576	574 328
Chiffres d'affaires nets			82 330 760	2 989 676	85 320 437	113 975 995
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					823 639	3 122 400
Autres produits					1 182 450	313 891
Total des produits d'exploitation (I)					87 326 526	117 412 287
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					40 785 726	47 684 442
Variation de stock (marchandises)					-974 407	4 617 769
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					32 399 728	33 957 275
Impôts, taxes et versements assimilés					1 784 952	2 033 663
Salaires et traitements					13 671 488	16 031 775
Charges sociales					4 020 656	5 117 028
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			2 295 433	2 615 660
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				2 360 241	108
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				200 948	462 844
Autres charges					300 977	606 348
Total des charges d'exploitation (II)					96 845 743	113 126 911
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-9 519 218	4 285 376
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					839 465	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					398	687
Reprises sur provisions et transferts de charges					21 592	
Différences positives de change					29	1 600
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					861 485	2 287
Dotations financières aux amortissements et provisions						31 651
Intérêts et charges assimilées					1 367 470	2 882 071
Différences négatives de change					31 147	3 834
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					-17	
Total des charges financières (VI)					1 398 600	2 917 555
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					-537 116	-2 915 268
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					-10 056 333	1 370 108

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500 000	760 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 120 075	1 067 640
Total des produits exceptionnels (VII)	1 620 075	1 827 640
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	805 146	786 353
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	790 614	1 710 832
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 437 741	2 901 491
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 033 500	5 398 676
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-11 413 425	-3 571 036
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-45 307	54 028
Impôts sur les bénéfices		-282 141
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	89 808 085	119 242 214
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	111 232 536	121 215 029
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-21 424 451	-1 972 815

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2020

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020**

MINELLI S.A.S.
28 Avenue de Flandre
75 019 - PARIS

N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

1.	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
2.	<u>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>5</u>
3.	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>6</u>
4.	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>7</u>
5.	<u>DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>8</u>
6.	<u>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>9</u>
7.	<u>IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>9</u>
8.	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>9</u>
9.	<u>IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>11</u>
10.	<u>STOCKS.....</u>	<u>12</u>
11.	<u>OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>13</u>
12.	<u>CREANCES.....</u>	<u>13</u>
13.	<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>14</u>
14.	<u>CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>15</u>
15.	<u>PROVISIONS.....</u>	<u>16</u>
16.	<u>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>17</u>
17.	<u>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>18</u>
18.	<u>PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....</u>	<u>19</u>
19.	<u>PERSONNEL.....</u>	<u>20</u>
20.	<u>RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>20</u>
21.	<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>21</u>
22.	<u>CONSOLIDATION.....</u>	<u>21</u>
23.	<u>INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2020.....</u>	<u>21</u>
24.	<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES.....</u>	<u>22</u>
25.	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>23</u>
26.	<u>ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>24</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

• Transfert du siège social

Le 5 février 2020, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social sis initialement à Aubagne (13400) – 155 rue du Dirigeable – ZI les Paluds à Paris (75019) – 28 avenue de Flandre.

• Augmentation de capital

L'Assemblée Générale du 28 août 2020 a pris la décision de procéder à une augmentation du capital social d'un montant 41 759 830 euros le portant de 28 461 441 euros à 70 221 271 euros. Cette augmentation a été réalisée par élévation de la valeur nominale du pair de chaque action, libérée intégralement par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société par la société VIVARTE, associée unique.

• Création de Minelli Italie

Le 4 février 2020, la société MINELLI ITALIA SARL a été constituée. La société MINELLI SAS est son actionnaire unique. Le capital social est de 10 000 euros.

• Impacts liés à la crise sanitaire COVID-19

Une crise soudaine et sans précédent

Dans le contexte de crise économique liée à la propagation du Covid-19, la Société a connu une baisse inédite et considérable de son chiffre d'affaires depuis le mois de février 2020, notamment du fait de la fermeture en France et à l'International de la quasi-totalité de ses magasins durant la période de mars, avril et début mai 2020, ainsi que de l'arrêt des flux touristiques.

Cette baisse vient s'ajouter à la diminution de chiffre d'affaires déjà constatée en décembre 2019 et janvier 2020, dans le cadre de la grève relative à la réforme des retraites qui a fortement impacté la performance de la marque MINELLI.

Dans ce contexte sans précédent, la Société, en coordination avec le management du Groupe Novartex, a pris des mesures immédiates pour atténuer les effets de la crise et protéger sa trésorerie, notamment à travers :

- La réduction de ses dépenses opérationnelles :
 - o Renégociation des baux commerciaux ;
 - o Recours au chômage partiel pour la quasi-totalité des équipes réseau depuis mi-mars ainsi que pour une partie des équipes siège ;
 - o Ajustement des frais généraux et administratifs ;
- L'ajustement des stocks et des collections avec un report des commandes et livraisons de la collection PE20 et une forte réduction des achats sur la collection AH20 ;

- La réduction des dépenses d'investissement avec un report de plusieurs investissements d'infrastructure et d'ouvertures de magasins.

En parallèle, de nombreuses initiatives ont été menées pour favoriser le e-commerce et permettre à la marque de conserver un lien avec ses clients sur le digital ; les équipes sont restées en outre pleinement mobilisées dans les centres de logistique.

Impacts sur les états financiers de la société au 31 août 2020

La crise du COVID-19 affecte de manière significative le compte de résultat de la Société au 31 août 2020.

- La perte de chiffre d'affaires pendant la période de fermeture des magasins entre mi-mars et début mai 2020 est estimée à environ 16,4 M€.
- Cette perte est très partiellement compensée par les aides des mesures d'activité partielle mise en place par le gouvernement dont a bénéficié la Société. Ces mesures ont bien été comptabilisées en déduction des charges de personnel pour un montant global de 1,1 M€.
- A la clôture de l'exercice, la renégociation des baux auprès des bailleurs pendant la période de confinement était toujours en cours ; seuls les accords définitivement signés avec les bailleurs ont été pris en compte au 31 août 2020, et leur impact est non significatif dans les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2020.
- Enfin, et conformément aux recommandations de l'ANC, les autres coûts directement liés la crise sanitaire (achats de gels hydroalcooliques, masques, organisation du parcours client dans les boutiques, etc.) ont été maintenus dans le résultat d'exploitation. Ces coûts représentent un montant de 38 K€ au 31 août 2020.

Par ailleurs, Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes de bilan sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise. Les sujets concernés sont les suivants:

- La valorisation des actifs incorporels : les tests de dépréciation d'actifs menés au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 ont conduit à la dépréciation de certains fonds de commerce, droits au bail de la Société pour un montant total de 9,8 M€ (voir note 5 des présents comptes annuels).
- Pour tenir compte de l'allongement conjoncturel des délais de rotation des stocks et des moindres perspectives d'écoulement des produits des saisons printemps / été (voir note 10 des présents comptes annuels), une provision pour dépréciation des stocks complémentaire du fait de la crise a été comptabilisée pour 1,4M€ dans les comptes annuels de la société au 31 août 2020.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Pour rappel, l'année 2018/2019 avait été marquée en France par de nombreux mouvements sociaux (crise des « Gilets Jaunes ») qui ont pesé significativement sur la performance des enseignes du groupe, tant en périphérie qu'en centre-ville.

C'est dans ce contexte, couplé avec des conditions météorologiques particulièrement défavorables en septembre et avril, que le Groupe Novartex, dont la Société est une filiale, n'avait pas respecté au 31 mai 2019 et au 31 août 2019 certains de ces ratios financiers prévus par le contrat d'Obligations New Money (tel qu'amendé en juin 2017) et le contrat de Fiducie mis en place lors de la restructuration de la dette du Groupe le 20 juin 2017.

Conformément au calendrier défini dans le contrat de Fiducie suite à la survenance d'un événement déclencheur, la masse des Obligataires New Money a voté majoritairement, d'une part la mise en place du mécanisme de Fiducie le 27 août 2019, et d'autre part le déclenchement du processus d'attribution des actifs placés en Fiducie le 19 novembre 2019. Ce processus a donné lieu à la capitalisation de la totalité de la dette New Money du Groupe et de ses intérêts dus le 17 décembre 2019.

Par ailleurs, au 31 août 2020, et malgré l'impact défavorable significatif occasionné par la crise sanitaire COVID-19, le Groupe dispose d'une trésorerie d'environ 102 M€.

Hors la société La Halle placée en redressement judiciaire le 2 juin 2020, cette trésorerie s'élève à 48 M€. Compte-tenu des prévisions de fermeture des magasins annoncées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 connues à la date d'arrêt des comptes, cette position lui permet d'assurer dans un horizon de 12 mois le financement de la Société à travers un financement court terme octroyé par Financière Vivarte (centrale de trésorerie du Groupe) d'une part et un financement moyen terme octroyé par Vivarte par le biais d'emprunts moyen terme « New Money » d'autre part.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2020.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2019	Dotations	Reprises	31/08/2020
Amortissements dérogatoires	525	249	189	585
TOTAL	525	249	189	585

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués: si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Au 31 août 2020, l'application de cette méthode a conduit la Société à déprécier la totalité des titres de ses filiales MINELLI MONACO, MINELLI BELGIQUE & MINELLI Luxembourg.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31/08/2020		Prêts et avances	Aval et cautions donnés	Capitaux propres au 31/08/2020 (hors résultat de la période)	Chiffre d'affaires au 31/08/2020
		Brute	Nette				
Minelli Allemagne	100	75	75	116	0	112	320
Minelli Monaco	100	15	0	1059	0	-667	146
Minelli Belgique	100	19	0	453	0	-218	523
Minelle Luxembourg	100	217	0	744	0	-99	576
Minelli Italie	100	10	10	15	0	11	52
TOTAL		336	85	2 387	-	- 861	1 617

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres Immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	3 007		3 007
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 007	-	3 007

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446			446
Logiciels	1 710	492		2 202
Fond de commerce	19 061		191	18 870
Droit au bail	15 625		530	15 095
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	939		21	918
Mail de fusion	-			-
Acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations en cours	-	1 117	145	972
SOUS TOTAL	37 781	1 609	887	38 503
CORPORELLES				
AAI constructions	24 271	702	658	24 315
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	9 808	390	538	9 660
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 262	90	6	1 346
Immobilisations en cours	693	537	589	641
Avances et acomptes sur immobilisations	-			-
SOUS TOTAL	36 111	1 719	1 791	36 039
FINANCIERES				
Titres de participations	896	10		906
Prêts et autres immobilisations financières	2 964	200	158	3 006
SOUS TOTAL	3 860	210	158	3 912

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES (*)	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droit au bail et Fonds de commerce	8 678	9 880	725	17 833
Brevets et marques	113			113
Logiciels	1 491	189		1 680
SOUS TOTAL	10 282	10 069	725	19 626
CORPORELLES				
AAI constructions	19 422	1 582	680	20 324
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	8 711	446	538	8 619
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 105	78	6	1 177
Mobilier	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations	-			-
SOUS TOTAL	29 315	2 106	1 224	30 197
TOTAL	39 597	12 175	1 949	49 823

(*) y compris 9,9 m€ de dotation pour dépréciation & 0.8 m€ de reprise de provision pour dépréciation.

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Les niveaux de taux d'obsolescence des collections Été tiennent compte du contexte particulier de la crise sanitaire : du fait du confinement notamment, les niveaux de stocks résiduels des collections Été sont supérieurs aux niveaux historiques de la société. Les écoulements de ces stocks entraîneront des taux de perte plus important que ceux habituellement constatés.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2020 s'élève à 3 040 k€ versus 1 166 k€ au 31 août 2019.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

L'application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1er janvier 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes clos au 31 août 2020.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	291	-	291
Autres créances clients	4 433	4 433	
Personnel et comptes rattachés	41	41	
Etat - Impôt sur les bénéfices	-	-	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 133	1 133	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	472	472	
Groupe et associés	2 930	2 930	
Débiteurs divers	3 425	3 425	
Charges constatées d'avance	1 951	1 951	
TOTAL CREANCES	14 676	14 385	291

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	563	320
Avoir non parvenus	170	490
Produits à recevoir	64	-
Débiteurs divers	-	-
Créances sur cessions d'actifs	-	-
SOUS TOTAL	797	810
TOTAL	797	810

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Charges d'exploitation	1 951	2 372
Charges financières	-	-
TOTAL	1 951	2 372

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers & charges locatives pour 1 418 K€, des frais généraux pour 504 k€ et de la publicité pour 22 K€.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 70 221 milliers d'euros. Il est composé de 1 866 324 actions de valeur nominale de 37.62 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	1 866 324	28 461	- 6 108	22 353
Mouvement en capital	-	41 760		41 760
Distribution de dividendes				-
Provisions réglementées			61	61
Résultat de l'exercice			- 21 424	- 21 424
Montant en fin de l'exercice	1 866 324	70 221	- 27 471	42 750

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	174
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 356
Report à nouveau	- 9 163	- 7 190
Provisions réglementées	587	525
Primes réserves et provisions réglementées	- 6 046	- 4 135
Résultat de l'exercice	- 21 424	- 1 973
TOTAL	- 27 470	- 6 108

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2019	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2020
Prov. pour litiges loyers	214	129	125	5	120	218
Prov. pour litiges et droits économiques	182	28	60	3	57	150
Prov. pour litiges prud'homaux	313	44	138	57	81	219
Prov. Pour autre risque	105		105		105	-
Prov. pensions, obligations simil.	347		55		55	292
Prov. pour restructuration	-		-		-	-
Autres prov. risques et charges	-		-		-	-
Provisions médailles du travail	80		12	12	-	68
TOTAL	1 241	201	495	77	418	947
	Exploitation	201	338	77	261	
	Financier		22		22	
	Exceptionnel		135		135	

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 293 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Valeur actualisée de l'engagement brut	845	1 003
Provisions pour risques et charges	293	347
TOTAL	1 138	1 350

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF00 – 02
- Taux d'actualisation : 1.00%
- Taux de revalorisation des salaires : 1.25%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 84 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en produits financiers pour 839 K€.

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	auprès d'établissements de crédit		Divers	
	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2019
A moins de 1 an		-	-	578
De 1 à 5 ans			7	37 606
Plus de 5 ans				
TOTAL	-	-	7	38 184

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 260

17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 834	16 834		
Fournisseurs - divers engagements à payer	7	-	7	
Personnel et comptes rattachés	1 850	1 850		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 562	2 562		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	486	486		
Etat : autres impôts , taxes et assimilés	1 123	1 123		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 425	1 425		
Groupe et associés		-		
Autres dettes	2 646	2 646		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	26 933	26 926	7	-

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	-	568
Avances et acomptes sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 668	2 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 376	532
Dettes fiscales et sociales	3 517	3 462
Autres dettes	1 466	1 337
TOTAL	11 027	8 491

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 53 k€ pour l'exercice 2019/2020 versus 53 k€ en 2018/2019.

Produits constatés d'avance

néant

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2020			31/08/2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	81 943	2 978	84 921	109 608	3 794	113 402
Prestations de services et divers	388	11	399	557	17	574
TOTAL	82 331	2 989	85 320	110 165	3 811	113 976

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
régul sur stocks		
Charges de personnel et transactions	65	278
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks matières premières		
Autres		
TOTAL	65	278

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 1 182 K€ sur l'exercice.

19. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2020	31/08/2019
Cadres	155	168
Assimilés cadres	40	50
Employés	335	403
Ouvriers		
Personnel mis à disposition	3	2
TOTAL	533	623

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	840	1
Reprises sur provisions et transferts de charges	22	
Différences positives de change	-	2
Produits net de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	862	3
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	32
Intérêts et charges assimilées	1 368	2 882
Différences négatives de change	31	4
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-
SOUS-TOTAL CHARGES	1 399	2 918
RESULTAT FINANCIER	- 537	- 2 915

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500	760
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 120	1 068
SOUS-TOTAL PRODUITS	1 620	1 828
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	805	786
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	791	1 711
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 438	2 902
SOUS-TOTAL CHARGES	13 034	5 399
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 11 414	- 3 571

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Pour les charges :
 - De dotations pour dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (-9 880 k€),
 - De provision sur risque filiales (-1 308 k€),
 - De mises au rebut d'actifs immobilisés (-791 k€),
 - De subventions dans le cadre de la politique de prix de transfert (-754 k€),
 - D'amortissements dérogatoires (-250 k€),
- Pour les produits :
 - De reprises de provisions de fonds de commerce et droits au bail (+725 k€),
 - De produits de cession d'actifs immobilisés (+500 k€),
 - De reprises d'amortissements dérogatoires (+189 k€),
 - De reprises sur dépréciation sur titres (+105 k€)
 - De reprises sur dépréciation d'immobilisations corporelles (+70 k€),
 - De reprises sur provision de frais de personnel (+30 k€),

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 531 596 799,01 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2020

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société MINELLI est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, MINELLI doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 10 056	- 11 413	45	- 21 424
Réintégrations	513	9 800	-	10 313
Déductions	- 3 002	725	- 55	- 2 332
TOTAL	- 12 545	- 888	- 10	- 13 443
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				-
IMPOT SUR LES SOCIETES	-	-	-	-

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPOTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		525	189	249		585
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		55	55			-
Organic		85	31			54
Effort Construction		119	14			105
Tascom		80	4			76
Eco Emballages		8		6		14
Eco TLC		10		3		13
Autres		358	199			159
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		347	55			292
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-value en sursis d'imposition		6 897	45			6 852
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	-	8 484	592	258	-	8 150
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
1. Déficits reportables		9 895		13 444		23 339
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Actifs de couverture des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées (engagement reçu)

En tant que filiale du Groupe Vivarte, la société bénéficie d'une quote-part d'actifs gérés par Vivarte SAS par le biais d'un contrat d'assurance externe. Cette quote-part est proportionnelle au montant de l'engagement brut de la Société et elle s'élève à 845 K€ au 31 août 2020 (vs. 1 003 K€ au 31 août 2019).

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2020 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 8 410 K US \$ soit 7 509 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

Banques	Encours baux	Encours douanes	Garantie à 1ère demande
BECM	182		
BESV	151		
CADIF			
EULER	20		
HERMES			
AFFILIÉS			965
TOTAL	353	-	-

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	Encours baux	Encours douanes
Bailleurs	353	-

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2020 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2020 en matière de crédits documentaires : 79 K€.

Effets de commerce

- Engagement en faveur de nos fournisseurs en matière de traites acceptées : 158 K€.

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Compte-tenu de la crise sanitaire COVID-19, l'ensemble des magasins en France de Minelli est fermé depuis le 30 octobre 2020, conformément aux mesures gouvernementales. La date de réouverture est attendue pour le 28 novembre 2020.

Minelli SAS a acheté à VHS la société Minelli Suisse SARL le 3 novembre.